

## Modalités d'admission

---

### Introduction

L'objectif de la mise en place de modalités d'admission est d'établir les critères de sélection et les preuves nécessaires à l'inscription au programme binational français de Caulfield Junior College. L'admission au programme dépend du nombre de places et des modalités d'admission établies par le Département de l'Éducation et de formation du Victoria. Vous trouverez le détail des modalités d'inscription à la fin de ce document.

### Motif

Le Département de l'Éducation et Caulfield Junior College hébergent un programme binational français homologué par l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger). Les élèves admis au programme complètent les programmes français et australien à raison de 50% dans chaque langue, selon un protocole d'entente signé par le Département et l'Association des Parents d'Élèves de l'École Française de Melbourne (EFM) en 2016.

Puisque les élèves inscrits au programme devront compléter le programme français ainsi que le programme australien, leur famille doit être en capacité de démontrer leur expérience et leur engagement avec la langue française.

### Objectifs

L'objectif de ces modalités d'admission est d'établir la priorité d'accès aux places offertes, en fonction de la performance aux critères d'admissibilité, dans le cas où celles-ci sont insuffisantes à la demande.

### Mise en place

Caulfield Junior College est détenteur de l'homologation pour enseigner les deux programmes, français et australien. L'école inscrit les élèves selon la priorité établie dans les modalités d'admission du Département de l'Éducation du Victoria. Les places sont offertes aux élèves souhaitant s'inscrire au programme binational français selon leur parcours personnel.

Puisque l'admission au programme binational français est spécifique, l'admission des élèves dépend de leur capacité à répondre au niveau de langue minimal obligatoire.

Les élèves sont éligibles à l'inscription au programme binational français s'ils répondent à au moins l'un des critères de langue française, selon la grille ci-dessous.

Les candidats éligibles ayant la même adresse de résidence qu'un frère ou une sœur déjà inscrit(e) au programme binational français auront priorité d'accès aux places offertes.

Le processus de sélection au programme binational français pour tous les autres élèves sera basé selon l'adresse de résidence permanente et selon leur capacité à suivre un programme bilingue. Il existe trois catégories de preuves qui allouent des points comme suit:

- *Catégorie 1 – 4 point*
- *Catégorie 2 – 2 points*
- *Catégorie 3 – 1 point*

La dernière ratification des modalités d'admission date d'Aout 2018

**Programme binational français – page de couverture de la demande d'application**

Nom de l'élève :	Date de naissance :
Criteria	Evidence Required
Proximity (Zone) – 4 Points.	
Applicant residing in Caulfield Junior College zone.	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Two items with proof of residence (rates, tenancy agreement, utilities bill).</li> </ul>
Proximity (Region) – 2 Points.	
Applicant residing in South Eastern Victorian Region (SEVR).	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Two items with proof of residence (rates, tenancy agreement, utilities bill).</li> </ul>
French Language Experience (Geographical) – 2 Points.	
Child and/or parent has lived in a francophone country for a minimum period of 6 consecutive months.	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ One item with proof of residence (rates, tenancy agreement, utilities bill, employment contract, drivers licence).</li> </ul>
French Language Experience (Schooling) – 2 Points.	
Child enrolled in an AEFE network school. AND/OR Child enrolled in a French kindergarten or school. AND/OR Child enrolled in an international school with a French language program.	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Proof of enrolment.</li> </ul>
French Language Experience (Family) – 2 Points.	
French-speaking parent/s at home.	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Proof of high school certificate or university degree from a francophone country; OR</li> <li>○ Proof of completion of French studies at secondary school certificate level or French language major at university level.</li> </ul>
Commitment to Learning Languages – 1 Point.	
Child speaks a language other than English or French at home; OR Family demonstrates a strong interest in French language and culture.	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Anecdotal evidence.</li> </ul>

**Veillez noter que cette grille constitue un document officiel du Département de l'Éducation du Victoria, il ne peut donc pas être traduit dans une autre langue, afin d'éviter toute variation d'interprétation due au choix terminologique.**

Si vous avez besoin de précisions en français, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école qui sera en mesure de vous aider.

**Consultez la page :** <https://www.findmyschool.vic.gov.au/> pour savoir si votre adresse résidentielle sera à l'intérieur de la zone de Caulfield Junior College (pour les élèves qui commenceront en 2020).

Zones et régions du département  
de l'éducation et de la formation

